

► ANNEXE 01 74 00-1 : NETTOYAGE ET ENTRETIEN DURANT ET APRÈS UN CHANTIER

NORMES DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN DURANT ET APRÈS UN CHANTIER

Préparé par le Service Hygiène et salubrité du CSSMB

Mise à jour : 4 octobre 2021

Pour toutes autres informations, communiquer avec les contremaîtres en Hygiène et salubrité du CSSMB.

TABLE DES MATIÈRES

- Section 1 - Responsabilité de l'entrepreneur
- Section 2 – Terrain extérieur
- Section 3 – Intérieur : Définition des travaux
- Section 4 – Intérieur : Exécution des travaux
 - Section 4.1 Blocs sanitaires et vestiaires
 - Section 4.2 Gymnase
 - Section 4.3 Planchers
 - Section 4.4 Autres travaux

Section 1 - Responsabilité de l'entrepreneur

Le but de cette annexe est d'assurer qu'à la fin des travaux, l'école soit dans un état de propreté adéquat tel qu'elle était au moment du début des travaux.

Entrepreneur mandaté

Il est chargé de la surveillance et de la direction générale des travaux d'entretien. Il peut cependant déléguer à sa place un surveillant attitré, dont le rôle est limité à vérifier si les exigences du contrat sont respectées.

Responsable du chantier

À la suite de l'inspection, l'entrepreneur devra apporter tous les correctifs dans les 24 heures suivantes. L'entrepreneur ne peut contester les résultats des inspections à moins d'avoir une preuve concrète et vérifiable.

Section 2 – Terrain extérieur

Déchets

L'entrepreneur doit posséder ces propres conteneurs à déchets. En aucun temps, il ne doit utiliser les installations des écoles.

Détritus divers

L'entrepreneur doit ramasser tous les débris occasionnés par son chantier et ce autant sur le périmètre du chantier qu'autour du chantier (voies d'accès, voies de circulation, zone d'entreposage). Faire attention aux débris dispersés par le vent qui se ramasse souvent dans les cours d'école et les clôtures.

Cour d'école

Une attention particulière doit être apportée aux cours d'école. L'entrepreneur doit ramasser tous les débris de métal (vis, clous, coupures d'aluminium...). De plus, un balai mécanique doit être utilisé pour nettoyer les cours d'école.

Pelouse

Lorsque l'entrepreneur occupe un terrain et que la pelouse ne peut pas être coupée. Il doit remettre le terrain dans l'état où il était (niveler, tourber...) L'entrepreneur doit couper la pelouse et ramasser les branches.

Arbres et arbuste

L'entrepreneur doit prendre les moyens pour protéger les arbres et arbustes. Au besoin, il doit faire un élagage professionnel lorsque requis.

Section 3 – Intérieur : Définition des travaux

Aspirer

À l'aide d'un aspirateur, enlever des surfaces à nettoyer la poussière, le sable et toute autre saleté qui peuvent être ramassés par cette technique.

Pour les tapis, un balai mécanique doit être utilisé avec l'aspirateur.

Pour les tapis de sport, un balai mécanique approprié doit être utilisé.

- Aspirer les tapis avec un appareil approprié.
- Les tapis muraux et les cloisons tapissées seront nettoyés à l'aide d'un aspirateur au besoin ;
- Sur demande, l'entrepreneur utilisera un produit antistatique et antitache.

L'entrepreneur devra avoir en sa possession son équipement de nettoyage de tapis.

Cirer

Opération qui consiste à répandre de la cire sur les planchers qui le requièrent, conformément aux instructions du manufacturier et au type de plancher à cirer. Le produit fourni doit faire en sorte que la surface demeure antidérapante et que le fini et la couleur ne sont pas altérés. Les meubles doivent être replacés à la fin des travaux.

Décaper

Opération qui consiste à enlever la cire et tout autre produit couvrant la surface de plancher. Le fini et la couleur de la surface ne doivent pas être altérés.

Désinfecter

Opération qui a pour objet de détruire les organismes pathogènes et éventuellement de rendre le milieu impropre à leur prolifération.

Détritus

Désigne n'importe quel résidu, débris, peu importe son volume.

Épousseter

Consiste à enlever la poussière des surfaces concernées à l'aide d'un dépoussiéreur et d'un linge mouillé. L'entrepreneur s'assurera que les surfaces adjacentes à celles époussetées ne sont pas salies par cette opération.

Laver

Consiste à nettoyer, à l'aide d'un détergent dilué dans l'eau, lorsque spécifiée, la surface à laver. Le produit approprié pour nettoyer et détacher la surface ne doit pas abimer le fini de la surface.

Laver avec une vadrouille humide

Consiste à laver le plancher avec une vadrouille humide et un produit détergent afin de bien ramasser les débris qui ne s'enlèveraient pas avec une vadrouille sèche et à enlever également les taches.

Neutraliser

Opération qui consiste à rendre la surface de sol avec un pH neutre.

Nettoyer les surfaces à la machine (machine auto-laveuse)

Consiste à nettoyer mécaniquement toute surface pour y enlever complètement les taches et résidus, conformément aux recommandations du manufacturier de la surface. À la fin de l'opération, tous les résidus de nettoyage devront être enlevés.

Polir

À l'aide d'un appareil professionnel de polissage, le travail consiste à polir les sols à haute vitesse (H.V. 2000 tours/minute ou plus).

Récurer

Opération qui consiste à enlever partiellement et mécaniquement le fini à plancher et les saletés qui y adhèrent afin d'uniformiser la surface.

Rincer

Opération qui consiste à passer de l'eau claire sur la surface lavée pour enlever les produits de lavage et à enlever suffisamment d'eau pour qu'aucun résidu de produit ne soit visible lorsque l'eau restante aura séché. Les murs, les plinthes et les autres surfaces ne doivent pas porter de traces d'eau ou d'éclaboussure. Prendre les mesures appropriées afin d'éviter l'infiltration d'eau sous le mobilier.

Sceller

Opération qui consiste à appliquer du scellant sur les planchers qui le requièrent, conformément aux instructions du fabricant du scellant et au type de plancher à sceller. Le produit fourni doit faire en sorte que les pores du plancher soient fermés. Le plancher doit être exempt de saleté avec un pH neutre, y compris les coins et sous les meubles. Les murs, les plinthes, les meubles et les autres surfaces doivent être exempts d'éclaboussures. Les meubles doivent être replacés à la fin des travaux.

Vadrouiller à sec

Consiste à passer une vadrouille sur le plancher pour ramasser la poussière, le sable, la terre et les autres débris et débris. Il ne doit pas y avoir de saletés ou de rebuts laissés dans les coins, derrière ou sous les radiateurs, sous les meubles ou derrière les portes.

Vapo-polir

Consiste à polir, à l'aide d'un appareil mécanique (175/300 tours/minutes), la surface préalablement enduite de cire par vaporisation, selon une méthode appropriée, sans pour autant qu'elle ne devienne glissante. Les meubles doivent être replacés à la fin des travaux.

Section 4 – Intérieur : Exécution des travaux

Section 4.1 Blocs sanitaires et vestiaires

Accessoires de toilettes

Laver et polir les miroirs, la tuyauterie apparente nickelée ou chromée, les pentures des bancs de toilettes, la quincaillerie des compartiments de toilettes, l'intérieur et l'extérieur des dispensateurs de savon et de papier hygiénique, les poubelles et autres accessoires.

Casiers de vestiaire

Épousseter les casiers de vestiaires. Ne pas oublier le dessus des casiers.

Cuvettes et sièges

Laver et désinfecter les cuvettes et sièges de toilette sur toutes leurs surfaces. Utiliser un produit à base d'acide pour l'intérieur de la cuvette. Utiliser un produit désinfectant et un linge différent pour l'extérieur de la cuvette et le siège.

Lavabos

Laver et désinfecter les lavabos.

Récurer les lavabos et les éviers en acier inoxydable avec un produit dégraissant et un tampon non agressif.

Murs

Laver, brosser et désinfecter les murs, les cloisons des toilettes et des douches ainsi que les rideaux de douche selon la méthode appropriée avec un produit désinfectant.

Planchers

Laver et désinfecter les planchers selon la méthode appropriée avec un produit germicide. Voir la section « 4.3 Planchers » ci-dessous.

Urinoirs

Laver et désinfecter les urinoirs sur toutes leurs surfaces. Utiliser un liquide à base d'acide pour l'intérieur de l'urinoir. Utiliser un produit désinfectant et un linge différent pour l'extérieur de l'urinoir.

Section 4.2 Gymnase

Dépoussiérer et laver toutes les structures et tous les accessoires en hauteur (structures et accessoires de jeux).

Pour le dépoussiérage du plafond et des structures dans le gymnase, l'entrepreneur est responsable de tout dommage pouvant survenir lors de l'exécution desdits travaux.

La difficulté d'accéder à certaines structures ou certains accessoires ne peut servir d'excuses à l'entrepreneur.

L'entrepreneur devra fournir tous les appareils nécessaires pour le dépoussiérage et de lavage en tenant compte de l'architecture du bâtiment et des dispositifs d'ancrage qui y sont intégrés.

Les appareils fournis par l'entrepreneur et l'exécution des travaux devront être conformes aux normes et lois concernant entre autres les travaux en hauteur.

L'entrepreneur devra porter une attention particulière à ne pas abîmer le plancher du gymnase.

Section 4.3 Planchers

Laver les planchers avec une vadrouille humide ou selon la méthode appropriée au fini de plancher.

Plancher de béton

Décaper ou récurer et sceller les planchers

Plancher de bois franc

Passer la vadrouille sèche.

Laver à la vadrouille humide avec le détergent neutre pH 7.

Planchers en céramique

Récurer avec l'équipement approprié pour les petits (ex. : toilettes) et grands (ex. : corridors) espaces afin d'enlever la saleté incrustée dans les porosités et les joints.

Planchers de marmoléum et linoléum

Nettoyer le revêtement avec une polisseuse 175/300 tours/minutes ou une auto-laveuse avec un détergent neutre au pH 7 et un tampon rouge.

Récupérer l'eau avec les souillures.

Bien rincer à l'eau claire.

Laisser sécher le sol.

Note : La finition d'usine ne doit pas être endommagée par la mesure de nettoyage mise en œuvre.

Plancher souple de gymnase (Gerflex, Mondoflex, Terraflex, Tarket)

Passer la vadrouille sèche.

Laver à la vadrouille humide avec le détergent neutre pH 7.

Nouveau plancher de tuile de vinyle et tuile vinyle amiante

Récurer, neutraliser et apposer une (1) couche de scellant et trois (3) couches de fini à plancher antidérapant ayant de 24 % à 30 % de matières solides (polymère) sur les planchers.

Planchers existants de tuile vinyle, tuile vinyle amiante

Récurer ou décaper, neutraliser, appliquer quatre (4) couches de fini à plancher antidérapant ayant 24 % à 30 % de matières solides (polymère) sur les planchers.

Plancher de terrazzo

Décaper ou récurer et sceller les planchers.

Section 4.4 Autres travaux

Fenêtres

Le lavage des vitres intérieures comprend le cadrage et doit coïncider avec le lavage des vitres extérieures.

Le lavage des vitres extérieures comprend également le lavage des meneaux, des cadres, des châssis et des impostes.

L'entre-deux des fenêtres doit être lavé.

L'extérieur de la fenêtre à battant doit être lavé de l'intérieur là où il y a des moustiquaires.

Le démontage et la remise en place des contre-fenêtres, moustiquaires ou autres doivent se faire en assurant une coordination du lavage des deux côtés de la vitre (intérieur et extérieur).

Épousseter, à l'aide d'un aspirateur, et laver avec un détergent neutre les stores verticaux, stores horizontaux et toiles solaires.

Pour le lavage des vitres extérieures, l'entrepreneur est responsable de tout dommage pouvant survenir lors de l'exécution desdits travaux.

La difficulté d'accéder à certaines fenêtres ne peut servir d'excuses à l'entrepreneur.

L'entrepreneur devra fournir tous les appareils nécessaires pour le lavage de toutes les vitres extérieures en tenant compte de l'architecture du bâtiment et des dispositifs d'ancrage qui y sont intégrés.

Les appareils fournis par l'entrepreneur et l'exécution des travaux devront être conformes aux normes et lois concernant entre autres les travaux en hauteur.

Armoires

Laver l'intérieur et l'extérieur des armoires vitrées. Le contenu aura préalablement été enlevé.

Laver les cabinets muraux

Laver et désinfecter l'intérieur et l'extérieur des armoires et casiers fermés.

Laver et désinfecter l'intérieur et l'extérieur des armoires et casiers ouverts.

Laver les surfaces vitrées ou transparentes des cabinets d'affichage des tuyaux d'incendie et en nettoyer l'intérieur.

Ascenseurs

Laver et/ou aspirer le plancher.

Laver les taches sur les murs et les portes.

Nettoyer les pistes de roulement.

Laver les seuils, les rails et les portes des ascenseurs.

Polir les surfaces de chrome, d'acier inoxydable et la console.
Nettoyer les grilles de ventilation et les appareils d'éclairage.

Casiers et cases postales

Épousseter et laver l'intérieur et l'extérieur des cases postales et les casiers. Ne pas oublier le dessus des casiers et cases postales.

Cuisinettes

Laver les casiers métalliques, les tables, les ventilateurs, les comptoirs en acier inoxydable et les éviers.

Laver les tablettes en dessous des comptoirs.

Laver les portes, les tablettes de fenêtres et les taches sur les murs.

Fontaines d'eau

Laver et désinfecter les fontaines d'eau et refroidisseurs.

Enlever les tâches de calcaire et de vert-de-gris.

Grilles gratte-pieds et drains

Démonter, laver et rincer les drains s'il y a lieu ainsi que le bac de récupération et les grilles.

Laver et rincer les grilles.

Remettre les grilles en place avec précaution.

Grilles de ventilation

Nettoyer les grilles de ventilation.

Démonter, nettoyer puis reposer les grilles de ventilation et d'évacuation (murs, plafonds, planchers, portes).

Démonter la grille et à l'aide d'un chiffon antistatique, enlever la poussière et les dépôts gras. Reposer les grilles.

Mobilier

Épousseter et laver le mobilier tel que bureaux, tables, pupitres, classeurs, étagères, bahuts, vestiaires, chaises, fauteuils et accessoires.

Épousseter, à l'aide d'un aspirateur, et laver avec un détergent neutre les stores verticaux et horizontaux.

Nettoyer les surfaces horizontales

Épousseter et laver les tables, radiateurs, tablettes de fenêtres et boiserie, rampes, mains

courantes, garde-corps, ou tout endroit susceptible d'accumulation de la poussière avec un linge traité. Laver les taches s'il y a lieu.

Poubelles

Ramasser tous les débris, papiers ou rebuts sur le plancher, l'ameublement ainsi que sur les rebords et tablettes de fenêtre ou toute autre surface horizontale.

Vider, nettoyer les poubelles et changer les sacs de plastique. Transporter les sacs aux endroits spécifiés par le CSSMB.

Plafonds

Dépoussiérer et laver les plafonds, les tuyaux et les luminaires (encastrés et ouverts).

Rideaux

Laver et nettoyer les rideaux.

En cas de bris, ils devront être remplacés.

Surfaces vitrées

Laver les surfaces vitrées des murs, portes et cloisons à l'intérieur comme à l'extérieur. Laver les miroirs.

Tableaux

Laver les tableaux d'ardoise (à craie) et l'auget avec de l'eau et un détergent neutre.

Les tableaux blancs doivent être nettoyés avec le produit approprié. Voir recommandation du fabricant.

Les TNI/EPI doivent être nettoyés avec le produit approprié. Voir recommandation du fabricant.

Taches et souillures apparentes

Nettoyer les marques de doigts sur les bureaux, les vitres de portes, les taches près des interrupteurs, les taches sur le plancher et toute souillure apparente, où qu'elle soit par lavage ou autres méthodes appropriées.

En aucun temps, le produit de nettoyage ne devra altérer le fini original de la surface. Voir à respecter en tout temps les recommandations du fabricant concernant les surfaces à détacher.

Tapis d'exercices

Laver les tapis d'exercices avec un produit désinfectant. Assécher avant de les empiler.

Tapis de sport (plancher en caoutchouc)

Laver et désinfecter le plancher et/ou aspirer le tapis de sport, enlever les taches et les marques.